

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 116 (2018)
Heft: 6

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statut des employés de l'Hôpital fribourgeois

Le Conseil d'Etat a annoncé début mai un plan de mesures pour assainir l'Hôpital fribourgeois (HFR). Il veut notamment modifier le statut du personnel pour qu'il ne soit plus employé par l'Etat. Cette proposition suscite un tollé dans les syndicats.

Dans un contexte de forte concurrence, le Conseil d'Etat veut que l'HFR puisse se positionner comme «l'hôpital public fribourgeois», entre les hôpitaux universitaires de Berne et de Lausanne. Il veut notamment assurer des soins de qualité et contribuer à la relève de la médecine de proximité.

Principale mesure envisagée: la création d'une nouvelle loi sur le personnel hospitalier, spécifique au secteur. Le gouvernement estime que la Loi sur le personnel (LPers), qui régit actuellement les rapports de travail entre l'Hôpital fribourgeois et ses employés, «ne fournit plus le cadre légal adéquat pour la gestion du personnel hospitalier».

Le Syndicat des services publics dénonce vivement la proposition du gouvernement qui, selon lui, fait «payer l'addition au personnel, victime de la gestion désastreuse de l'HFR». Le syndicat évoque la perte de plusieurs centaines de francs par mois pour les employés et a appelé à une Assemblée générale extraordinaire afin de décider «des mesures de lutte».

Qu'en est-il des rémunérations? «Le Conseil d'Etat s'est engagé à ne pas baisser les salaires, dans un premier temps en tout cas. Les discussions auront lieu avec les partenaires sociaux.»

Et d'ajouter: «L'hôpital doit d'abord travailler sur les durées de séjour. L'hôpital fribourgeois est 1,3 jour au-dessus de la moyenne suisse. Diminuer d'un jour cette durée engendrerait des économies de 15 à 20 millions de francs.»

Demandé par l'HFR, cet assouplissement du cadre légal avait été recommandé par un groupe de travail dans un rapport présenté en 2016 au Conseil d'Etat et dont le contenu, gardé secret, avait été révélé par la RTS il y a deux semaines. Ce document montrait que le niveau moyen pondéré des salaires pratiqués à l'HFR était plus haut de 7,9% que la moyenne du marché suisse.

Source: www.rts.ch/infos/regions > Actualité du 7 mai

Congrès sur la protection des données et le DEP

Zürich | 13 juin 2018

Dans le secteur hospitalier également, la numérisation pose sans cesse de nouveaux défis. L'un de ces défis est l'introduction du dossier électronique du patient (DEP), un autre, le secteur en perpétuelle mutation de la protection des données. Tous deux exigent des réponses appropriées. Le congrès en allemand «Datenschutz und EPD im Spitalalltag», qui se tiendra le 13 juin 2018 à Zurich, sera l'occasion, par le biais d'exposés introductifs et d'ateliers, d'acquérir une compréhension fondamentale du

fonctionnement du DEP et de la législation sur la protection des données. Le congrès est organisé par H+ Bildung, la haute école spécialisée et haute école de gestion de H+ Les Hôpitaux de Suisse. S'il s'adresse surtout au personnel hospitalier des domaines de l'administration, du droit, de l'informatique, du suivi des patients, etc., il est ouvert à tous les intéressés des divers secteurs de la santé.

Source: www.e-health-suisse.ch

CHUV: Le futur Hôpital des enfants par les enfants et les adolescents



Eric Derouet SAM-CHUV

Le nouvel Hôpital des enfants du CHUV, qui verra le jour à l'horizon 2022, permettra le regroupement des soins aux enfants et adolescents au cœur de la Cité hospitalière du Bugnon. Doté de 85 lits, cet hôpital a été pensé pour ne pas être uniquement un lieu de soins, mais aussi un lieu de vie pour les enfants, les adolescents et leurs proches. Le but est de créer un environnement favorisant l'humanisation de l'hôpital. Il est notamment prévu d'offrir davantage d'espaces adaptés spécifiquement aux jeunes hôtes, et qui dégagent une atmosphère rassurante. Afin que toute cette planification ne se fasse pas seulement à hauteur d'adultes, la direction du CHUV a décidé d'impliquer le plus tôt possible les enfants du canton de Vaud dans la conception de l'hôpital. En s'appuyant sur les constats, idées et recommandations des enfants ayant participé à de précédentes rencontres, l'Association Graines d'Entrepreneurs propose aux écoles de Suisse romande des ateliers sur le thème de

l'Hôpital des enfants par les enfants. Pendant trois ans, une dizaine de groupes d'enfants âgés de 12 à 18 ans vont s'atteler à définir l'hôpital idéal du futur en y travaillant une heure par semaine.

Une soixantaine d'enfants, du canton et au-delà, participent à ces ateliers depuis janvier 2018. Encadrés par des professionnels de Graines d'Entrepreneurs, ils ont commencé à développer des projets en lien avec les aménagements intérieurs, les jeux et activités, l'enseignement, l'accueil et l'attente, les lieux de vies et de visites du futur hôpital. Pour confronter leurs idées avec la réalité d'un hôpital, une rencontre a été organisée au CHUV entre les élèves d'une classe d'Yverdon-les-Bains et des adolescents hospitalisés. D'ici l'été, les participants aux ateliers devront constituer un dossier de faisabilité qui sera soumis à une commission de sélection.

Source: communiqué de presse du CHUV du 24 avril www.chuv.ch

Lausanne songe à faciliter la vie de celles qui allaitent



Pixabay

Faut-il faciliter la vie des jeunes mamans qui doivent ou souhaitent allaiter leur enfant dans l'espace public du canton de Vaud? Membre des Verts vaudois, Alice Genoud pense que oui. «La proposition est donc simple: proposer à divers partenaires (cafés, musées, etc.) de dédier un espace pour l'allaitement et d'en informer la clientèle au moyen d'un autocollant à l'entrée ou par information sur Internet», explique la postulante.

A Lausanne, selon le site mamamap.ch, une grosse vingtaine de lieux – principalement des pharmacies – s'affichent comme «espace d'allaitement», ajoute la postulante. Pourrait-on mieux les promouvoir? Et allonger la liste?

Une commission d'élus a étudié la thématique et jugé (sept oui, un non, une abstention) qu'elle était intéressante. Lors du débat, une crainte partagée à gauche comme à droite a été évoquée: celle de voir les femmes qui allaitent être parquées dans des zones d'allaitement. Et ainsi être stigmatisées.

Pour Florence Bettschart-Narbel (PLR) «il n'y a pas réellement de problème d'allaitement au sein de Lausanne». Sara Gnoni (Les Verts) n'est pas d'accord: «Ce n'est pas un non-sujet: certaines femmes sont à l'aise pour le faire en public et elles continueront. Mais parce qu'il y a des personnes qui ne sont pas à l'aise pour sortir leur sein n'importe où, pour elles, il faut des lieux aménagés. Et ils seront très utiles.» Elle a aussi souligné que le fait de tirer son lait pouvait s'avérer tout aussi gênant et compliqué. Un des rares hommes à s'être exprimé,

Pierre Oberson (PLC), s'est dit opposé. Il a estimé que «la façon africaine accrochée au téton n'est pas une coutume européenne».

Alice Genoud a précisé, en conclusion du débat, qu'elle avait peut-être manqué de clarté. Pour elle, hors de question de «cacher, de faire des niches» pour les femmes qui allaitent. «Nous voulons plutôt «publiciser» et faciliter» la vie des mères et de leur bébé. Les autorités lausannoises doivent désormais plancher sur la question

Source: Cindy Mendicino, «24heures», 25 avril

Carnet de vaccination électronique en hausse

Le carnet de vaccination électronique est toujours plus utilisé: le nombre de dossiers sur www.mesvaccins.ch dépasse désormais les 150 000, soit une hausse de 20% en un an. Mais pour qu'à l'avenir, il devienne la norme et supplante la version papier, des efforts importants sont nécessaires. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) soutient par conséquent une campagne de sensibilisation auprès des cabinets médicaux.

Le carnet de vaccination électronique facilite le travail des professionnels de la santé qui sont actifs dans le conseil en vaccination. Le logiciel est capable d'analyser les vaccinations reçues par un patient et se charge ensuite d'émettre les recommandations concernant les vaccinations manquantes. Il permet ainsi un important gain de temps. La fiabilité est également assurée, puisque les recommandations sont toujours conformes aux dernières actualisations du plan de vaccination suisse.

Une campagne de sensibilisation est menée depuis 2017 auprès des cabinets médicaux par la fondation mesvaccins, avec le soutien de l'OFSP. La campagne se poursuit en 2018 auprès de cabinets qui présentent un grand potentiel en termes de nombre de patients. A l'heure actuelle, presque 6000 professionnels de la santé utilisent déjà le carnet de vaccination électronique.

Pour les patients aussi, le carnet de vaccination électronique présente plusieurs avantages. Il n'y a plus de risque d'égarer le document, comme c'était souvent le cas avec la version papier, et le carnet de vaccination électronique est accessible partout et en tout temps. Cela peut être

utile lors d'un voyage, mais aussi dans une situation d'urgence et permet ainsi d'éviter les vaccinations à double et inutiles. En outre, il est possible de recevoir des notifications par courriel ou sms lorsqu'un rappel est recommandé.

Source: communiqué de presse de l'Office fédéral de la santé publique du 23 avril

Réduire la mortalité infantile avec un antibiotique

L'administration d'un antibiotique de manière préventive dans la population pédiatrique permettrait de réduire significativement la mortalité. La raison? Le traitement agirait sur les microbes à l'origine des infections respiratoires et des diarrhées notamment. Lesquelles constituent les principales causes de décès chez les moins de cinq ans en Afrique subsaharienne.

Une dose deux fois par an d'azithromycine, un antibiotique sûr et peu onéreux, pourrait réduire nettement la mortalité infantile en Afrique subsaharienne. L'hypothèse posée par des chercheurs de la University of California de San Francisco s'est révélée exacte.

Pour parvenir à cette conclusion, ils ont mené une étude contre placebo dans plusieurs communautés au Niger, au Malawi et en Tanzanie. Au total, 190 000 enfants âgés de un mois à cinq ans ont reçu, soit un placebo, soit une dose de l'antibiotique. Et ce, à raison de quatre fois sur deux ans.

Résultat, la mortalité infantile s'est révélée inférieure de 13,5% par rapport à celle du groupe placebo. Les chercheurs n'ont pas déterminé le mécanisme d'action de la molécule à ce stade. Toutefois, ils suspectent que l'azithromycine agit sur les microbes en cause dans les infections respiratoires, les diarrhées et le paludisme entre autres. En d'autres termes, les trois principales causes de décès chez les moins de cinq ans dans le monde. «Notre étude montre qu'une intervention simple peut empêcher la mort de jeunes enfants», concluent les auteurs.

Source: Dominique Salomon, www.destinationsante.com Actualité du 25 avril